



Casier judiciaire vierge ou non et modalités

Par Visiteur

Je voudrais savoir si mon casier judiciaire est vierge.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Avez vous fait l'objet d'une condamnation?

Si oui en quelle année et pour quelle motif? Quelle a été la peine?

Cordialement

Par Visiteur

Je suis passé le 15 decembre en requete d exclusion,mon cas date de 2007,conduite sans permis,exces de vitesse,usurpation d'identité.

Par Visiteur

Le jour de la requete,on m' a dit de rappeler 10 jrs apres ,ce que j ai fait et on m'a affirmer que c'etait bon.cephendant je voudrais bien en avoir la preuve.car je dois passer,donec payer une formation cqp pour la sécurité,afin d 'avoir la carte professionnelle pour exercer.je voudrais pas payer pour rien.merci cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Qu'entendez vous par requete d'exclusion?

cordialement

Par Visiteur

C est une demande pour récupérer un casier vierge,qu il redevienne vierge.

Par Visiteur

J avais eu un mois de sursis,et c etait au tribunal d'evreux.

Par Visiteur

Bonsoir Monsieur

Dans ce cas vous pouvez demander l'extrait de votre B3.

Quant à vous assurez que votre B2 est bien vierge vous devez adresser votre demande au procureur de la République près le tribunal de grande instance dans le ressort duquel vous résidez.

Cordialement